

I Introduction

L'élevage demeure essentiellement extensif (élevage transhumant et élevage nomade), fortement tributaire des ressources naturelles. Ceci implique la **mobilité** des animaux qui reste, dans ce cas, la meilleure forme d'exploitation des ressources fourragères et des points d'eau.

Les cultures fourragères sont peu développées et les animaux se nourrissent principalement du fourrage herbacé et ligneux des parcours naturels. La qualité et la composition de ce fourrage sont variables selon les saisons et les principales zones agro-écologiques du pays.

La production fourragère en fin d'hivernage est relativement abondante. Malheureusement, une bonne partie de ce potentiel est chaque année réduite en cendres par les **feux de brousse**.

Aussi faut-il souligner que les points d'eau naturels (mares, lacs, fleuves,...) constituent les sources d'abreuvement essentielles des animaux, notamment sur les longues pistes de transhumance et de nomadisme.

Cette dépendance du cheptel vis-à-vis des pâturages et des points d'eau naturels dicte des modes d'occupation et d'exploitation de l'espace rural qui mettent les utilisateurs en compétition voire en opposition, en particulier les éleveurs et les agriculteurs. En effet, il n'est pas rare que des **conflits**, parfois meurtriers, éclatent entre ces différents utilisateurs, notamment en cas de dégâts aux cultures par le bétail ou lorsque l'installation des cultures constitue des obstacles à l'accès des animaux aux points d'eau. Ces antagonismes sont de plus en plus prononcés avec la dégradation continue des parcours naturels liée aux phénomènes de la sécheresse et de la désertification.

Cette situation a pour conséquence, entre autres, le maintien des productions animales en deçà des niveaux escomptés, toute chose en contraste avec le grand potentiel fourrager annuellement disponible et le potentiel hydrique existant. Le bétail connaît de graves perturbations nutritionnelles une bonne partie de l'année, 4 à 8 mois selon les zones agro-écologiques, se traduisant par des **pertes de poids, la réduction de performances laitières et reproductives et une mortalité élevée dans les cas extrêmes**.

Dans le contexte ci-dessus, il s'avère nécessaire d'aménager des espaces pastoraux en vue de promouvoir le développement durable de l'élevage à l'échelle du territoire national. L'amélioration attendue des conditions d'élevage et des paramètres zootechniques du cheptel contribueraient inéluctablement à l'accroissement de la contribution du sous-secteur de l'Élevage au PIB aussi bien qu'à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de la gestion des ressources pastorales, la LOI n°01-004 du 27 février 2001 portant Charte Pastorale en République du Mali et son décret d'application ainsi que le décret sur la transhumance définissent les principes fondamentaux et les règles qui régissent l'exercice d'activités pastorales sur le territoire national (mobilité des animaux, protection des pistes pastorales, préservation des espaces pastoraux, préservation de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources pastorales, l'accès aux ressources pastorales- fourrages, eaux, terres salées, surveillance du milieu et lutte contre la désertification, etc

La Politique nationale de développement de l'élevage au Mali (PNDE) adaptée en 2004 après une analyse des contraintes a dégagé les axes d'intervention suivants en termes d'amélioration de l'alimentation du bétail et de gestion rationnelle des ressources naturelles à travers les activités suivantes :

la promotion des cultures fourragères (production de semences fourragères, introduction de soles fourragères etc.);

la restauration des glacis ;

la régénération et l'enrichissement des parcours pastoraux ;

L'élaboration et la mise en place de schémas et plans d'aménagement ;

la libération et la matérialisation des couloirs de passage ;

la lutte contre les feux de brousse;

le suivi des écosystèmes pastoraux.

La loi d'orientation Agricole en son article 42 stipule que l'Etat, les Collectivités Territoriales et les professions agricoles assurent la promotion de l'élevage pastoral par l'aménagement des parcours naturels, la lutte contre les maladies, la réalisation de points d'eau, de périmètres pastoraux et d'infrastructures d'élevage. Ils œuvrent à l'intensification des productions animales par différentes formes d'intégration agriculture élevage et d'amélioration de paramètres zootechniques. Ils orientent vers la compétitivité accrue sur les marchés et la rentabilité des productions.

En vue de faire face aux multiples contraintes, l'état a initié plusieurs projets de développement de l'élevage avec des fortes composantes d'hydraulique pastorale après le cycle de sécheresse des années 70 et 80. Le Programme Quinquennal conçu pour la période 2008 – 2012 et la composante « filière bétail/viande/lait » du plan national d'investissement prioritaire 2011 2015 pouvaient contribuer à améliorer l'approvisionnement en eau et en fourrage s'ils avaient bénéficié de financement adéquats.

De 2011 à 2012, les investissements ont porté sur la réalisation de 6 mares, 19 puits citernes, 23 forages dont 7 équipés de pompe solaire, 119 km de pistes rurales, en moyenne 650 km de pare feu par an.

II Etat des lieux des aménagements pastoraux (Rappel)

2.1. Parcours aménagés et gérés

455 800 ha de pâturage aménagés essentiellement au Sahel Occidental en zone PADESO.

2.2. Points d'eau pastoraux

Les points d'eau pastoraux réalisés dans les différentes régions sont au nombre de 1050 au 31 Décembre 2013 ainsi répartis 173 mares, 43 forages avec équipement solaire, 11 forages avec équipement groupe électrogène, 228 forages avec équipement manuel, 562 puits à grand diamètre et 33 micro barrages

2.3. Matérialisation des couloirs de transhumance

2.3.1. Les pistes de transhumance inventoriées dans les différentes régions

Mopti : 2924 km, Ségou : 2024 km, Kayes : 2383 km, Sikasso : 3701 km, Koulikoro : 2097 km
Soit au total : 13 129 km

2.3.2. Les pistes matérialisées:

Koulikoro : 980 km, Mopti 186 km, Ségou : 1183 km, Sikasso : 753 km.
Soit au total : 3 102 km.

2.3.3. Les pistes en cours de matérialisation

Sikasso 675 km

Kayes 825 km

III Bilan à mi parcours de la campagne Agricole (volet pastoral /DAHP)

3.1. Amélioration des conditions d'alimentation du cheptel

3.1.1. Intensification de la production de fourrages

a) Rappel des objectifs de production

. Dans le cadre de l'intensification de la production de lait, une convention a été signée entre la DNPIA et l'APCAM en vue de produire du fourrage au niveau des bassins laitiers identifiés. Il s'agit de :

- Acquisition de 42 tonnes de semences R1 et R2;
- 10, 40 tonnes de semence et/ou bouture de bourgou.

Ainsi, il sera réalisé 7 000 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage) pour toutes espèces confondues, soit 11 563 tonnes de MS de fourrages et 2 080 ha de bourgou soit 31100 tonnes de MS.

B) Réalisations

- **30 000 kg** de semences de cultures fourragères toutes espèces confondues (**66,29%** des objectifs) sont mises en place à la date du 30 Août 2014.
- La répartition des semences par région est la suivante (Tableau 3).

Tableau 1. Répartition des quantités de semences par région

Régions	Quantité de semences fourragères (kg)						Total
	Niébé fourrager	Stylosantheshamata	Dolique	Panicum maximum	Sorgho fourrager	Maïs fourrager	
Kayes	1 630	50	355	50	1 900	915	4900
Koulikoro	1 630	75	515	80	2 100	1 085	5 485
Sikasso	2 530	205	645	200	1 105	2 185	6 870
Ségou	3 350	50	350	50	2 105	1 795	7 700
Mopti	820	100	100	50	600	45	1 715
District de Bko	1 100	100	135	150	1 100	745	3 330
Total	11 060	580	2 100	580	8 910	6 770	30 000

Les superficies emblavées à la date du 20 Septembre 2014 ont atteint 3864,38 ha sur une prévision de **7000** ha soit 55,20% des objectifs. La répartition des superficies emblavées est donnée dans le tableau 4.

Tableau 2.Superficies emblavées de cultures fourragères par région.

Régions	Superficies emblavées (ha)							Total
	Niébé fourrage r	Stylosanth eshamata	Doliqu e	Panicum maximu m	Sorgho fourrager	Maïs fourrage r	Bourg ou	
Kayes	492	67	54	33	520	637		1803
Koulikoro	4,5		2	0,5		3		10
Sikasso	190	1,2	4,7	1,68	60	70		327,58
Ségou	36,25	2	2,5	2,25	108,75	20,75		172,5
Mopti	409,32	46	68,33	50	360	185		1118,65
Gao	372							372
Bamako	12	3,5	17,5	0,9	2	24,75		60,65
Total	1516,07	119,7	149,03	88,33	1050,75	940,5		3864,38

La production de fourrage a été de l'ordre de 6376,22tonnes de MS .

Quant à la production de bourgou, 4457 ha ont été régénérés pour une production de 66855 tonnes de MS.

3.1.2. Les équipements de valorisation du fourrage grossier

Les agro-éleveurs ont bénéficiés de 39 haches paille et de 12 botteleuses

3.2. Bilan fourrager

a)Production Culture fourragère

La production des cultures fourragères est de 73 231,22 tonnes dont 66 855tones de bourgou

IV Les Aménagements Pastoraux

4.1. Rappel des prévisions

- la réalisation et la gestion des aménagements pastoraux (54 puits citernes ,37 forages à réaliser et à équiper, 34 forages à réhabiliter, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 1599 km de pare feux à réaliser et 5735 km de pistes de transhumance à baliser)

la mise en place d'équipements de production de fourrages (hache paille, botteleuses, faucheuse ; etc.).

4.2. Réalisations

4.2.1. Ouvrages hydrauliques

32 forages soit 86,48% ; 12 forages réhabilités soit 35,29% ; 9 puits pastoraux soit 16,66% ; 25 puits réhabilités et une mare surcreusée ont fait l'objet de réalisation

4.2.2. Réhabilitation de périmètres pastoraux

Trois périmètres ont fait l'objet de réhabilitation

4.2.3. Réalisation de pare feux

288 km de pare feux ouverts sur 1599 km prévus (18,01%).

4.2.4. Matérialisation des pistes de transhumance

- 171 km de pistes à bétail matérialisées sur 5735 soit 2,35%. Le programme de matérialisation des pistes de transhumance se poursuit au niveau du PADEPAS KS et du PROGEBE.

4.2.5. Restauration des parcours dégradés

- 135 ha de parcours réhabilités soit 3,36% des prévisions

4.2.6. Elaboration de convention

- 2 conventions intercommunales (MadinaDiassa et Manankoro) et 3 conventions locales de GRN (Tousséguéla et Sagabary) réalisées sur 7 prévues (71,42%)
- 222 conventions élaborées par l'ONG AFAR (Kayes) sur 300 conventions de gestion de pâturages exondés à élaborer (74%)

VI Conclusion

L'accès aux ressources pastorales est de plus en plus difficile pour le cheptel transhumant et nomade pour diverses raisons :

- Insécurité au niveau de certains parcours ;
- Occupation des pistes de passage des animaux ;
- Perturbation du cycle de transhumance suite à l'irrégularité des pluies.

Un programme de sécurisation du domaine pastoral est à élaborer et facilitant le processus de classement à l'image des pistes de transhumance. La série de nouveaux projets doivent mettre l'accès aux ressources à travers le balisage des pistes au niveau de toutes les zones conflictuelles.